

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 avril 2021

Convocation 21 avril

Membres du Conseil : Mrs. Labille, Lecornet, Labussière, Taillon, Sennepin, Burette, Grentzinger Hardy, Mmes Sochet, Presles, , Perdrizet, Devoucoux, Bouchot, Delcourt, Revillier

Absents excusés : Mme Decourt

Absents non excusés :

Secrétaire de séance : Mr Burette

Travaux 2021

Monsieur le Maire signale que la chaudière de la salle de spectacle doit être changée, pour cela plusieurs entreprises ont été consultées, l'entreprise SARL Marion SN est retenue pour fournir et installer la chaudière. Le montant des travaux s'élève à 15633.40 € HT. Le SDE 03 sera sollicité pour l'octroi d'une subvention.

Aménagement des Bords de Loire, la commission qui s'est rendue sur place a décidé de replanter des arbres, des conseils seront demandés à des professionnels pour planter les espèces les plus adaptées. Cette opération sera réalisée en fin d'année ou au plus tard au printemps prochain. De plus la commission étudie la possibilité de compléter l'air de jeu place du marché. Ce projet est susceptible d'être subventionné dans ce cas la réalisation sera programmée début 2022.

Mr le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu un représentant l'entreprise 3N développement concernant un projet développement éoliens sur la commune à l'unanimité les membres du conseil municipal s'opposent à ce projet.

Installation d'un défibrillateur des devis sont présentés, la décision est reportée.

Le conseil municipal émet un avis favorable à la demande de travaux présentée par le syndicat départemental d'énergie de l'Allier concernant l'extension basse tension souterrain au lieu-dit les brosses.

Ecole

Les élèves de CM2 qui quitteront l'école primaire se verront remettre un cadeau à la fin de de l'année scolaire ; à ce titre l'assemblée valide un devis d'objets publicitaires.

Affaires diverses

Vente de la parcelle ZB 28 à Mr Dufour pour l'euro symbolique.

Monsieur le Maire rappelle que les élections Départementales et Régionales auront lieu le 20 et 27 juin. Au vu du contexte sanitaire actuel le bureau de vote sera transféré à la salle de spectacle. La date limite de demande d'inscription sur les listes électorales est fixée au vendredi 14 mai.

Le site internet de la commune est actuellement inaccessible suite à un incendie important pendant la nuit du 9 au 10 mars chez OVH (hébergeur de notre site).

Prochaine réunion du conseil municipal le mardi 8 juin 18h.